



Communauté de communes

Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres consulaires

OBJET : Affectation du résultat 2024 au budget 2025

EXPOSÉ

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement apparaissant au compte financier unique doit être affecté en priorité (art R. 2311-11 et R. 2311-12) à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser de la seule section d'investissement (via le compte 1068).

Le solde peut, selon la décision de l'assemblée délibérante, être affecté en excédent de fonctionnement reporté (R002) ou en excédent de fonctionnement capitalisés (R1068).

Le Compte Financier Unique 2024 du budget principal se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	25 758 065,67	9 967 997,09	35 726 062,76
Dépenses réalisées	22 760 575,40	7 938 467,37	30 699 042,77
Résultat de l'exercice	2 997 490,27	2 029 529,72	5 027 019,99
Report antérieur	6 373 121,88	-3 921 834,75	2 451 287,13
Solde de clôture	9 370 612,15	-1 892 305,03	7 478 307,12
Restes à réaliser recettes		9 636 855,10	9 636 855,10
Restes à réaliser dépenses		-10 980 711,27	-10 980 711,27
Solde des restes à réaliser		-1 343 856,17	-1 343 856,17
Résultat cumulé	9 370 612,15	-3 236 161,20	6 134 450,95

DÉCISION

Après avoir entendu les résultats du Compte Financier Unique 2024 du budget principal, le conseil communautaire décide :

- ✓ d'affecter 3 236 161,20 € de l'excédent de fonctionnement cumulé à la section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », afin de pourvoir au besoin de financement de la section d'investissement qui comprend les restes à réaliser,

- ✓ d'inscrire le solde, soit 6 134 450,95 € en report au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de la section de fonctionnement.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 27 mars 2025

La secrétaire de séance



Lucie GUERINEL

Le Président



Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20250401-9-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-04-2025

Publication le : 01-04-2025

Conseil Communautaire du 2



Le Président,



Alain HUNAUULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le vingt mars deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X		
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Marie-Pierre GUERIN
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN			X		
	Mme Lucie PAUL			X	P	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE	X				

JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			X	P	M. Jean-Michel CHEVALIER
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Éric ROBERT	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN			X	P	M. Jean-Claude DESGUÉS
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO			X	P	Mme Martine CHEVALIER
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

M. Patrick GALIVEL a quitté la séance à 19h41 pendant la lecture de la délibération N°2025-033

Secrétaire de Séance : Madame Lucie GUERINEL

AR-Préfecture

044-200072726-20250401-9-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-04-2025

Publication le : 01-04-2025



Le Président,

Alain HUNAU